

# Projet d'établissement



## Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant Ilot Marmots

11 rue Hoche  
38000 Grenoble

2015 - 2018

## Sommaire

INTRODUCTION.....	3
<b>I. DESCRIPTION DE L'ÉTABLISSEMENT .....</b>	<b>4</b>
A. Historique de l'équipement .....	4
B. Nombre et qualification du personnel.....	5
C. Modalités d'accueil d'un enfant porteur de handicap ou atteint d'une maladie chronique	5
<b>II. PROJET SOCIAL .....</b>	<b>7</b>
A. Caractéristiques du secteur 2 .....	7
B. Offres de service sur le secteur .....	9
C. L'EAJE Ilot Marmots .....	10
<b>III. PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE.....</b>	<b>12</b>
A. En direction des familles.....	12
B. En direction des enfants .....	14
C. Le personnel.....	15
1. <i>Le travail des professionnelles</i> .....	15
2. <i>Spécificité de l'accueil familial</i> .....	16
D. Le partenariat .....	17
CONCLUSION .....	19
ANNEXE 1 : Questionnaire à destination des familles .....	20
ANNEXE 2 : Analyse du questionnaire rempli par les parents en juin 2015 .....	24

## Introduction

Chaque EAJE porté par le Centre Communal d'Action Sociale de Grenoble a pour mission de mettre en œuvre la politique petite enfance de la ville. Celle-ci reconnaît à chaque établissement la capacité de définir son propre projet, dans le respect d'un cadre global, qui comprend les éléments d'organisation suivants :

- Le règlement de fonctionnement des établissements. Établi dans le cadre de la Prestation de Service Unique, il est commun à tous les EAJE. Ses règles, discutées en partenariat avec la CAF, sont valables sur tous les secteurs et pour tous les modes d'accueils pratiqués (accueil régulier, accueil occasionnel, accueil familial).
- Une liste d'attente centralisée en matière d'accueil régulier, gérée par le Pôle d'accueil Petite Enfance. Cette liste tient compte des choix des familles, mais aussi de critères de priorité pour l'accès des enfants aux crèches. Ces critères sont hiérarchisés comme suit : en premier lieu les enfants qui relèvent de la protection de l'enfance au sens large, puis les enfants porteurs de handicap ou dont les parents sont porteurs de handicap, enfin les enfants des familles vivant au-dessous du seuil de bas revenus (cette dernière priorité peut être ouverte ou non, selon les commissions d'attribution). En conséquence, l'ensemble des dossiers d'accueil régulier d'une journée ou plus sont traités par le Pôle d'accueil petite enfance. Les EAJE conservent la gestion des accueils de deux demi-journées et moins, ainsi que les accueils occasionnels.
- Une équipe de psychologues et de médecins rattachée hiérarchiquement à la direction de la petite enfance du CCAS, pour un suivi mutualisé, même si les agents sont fonctionnellement partie intégrante des équipes de la crèche.
- Une clause de mobilité tous les 7 ans, qui s'impose à l'ensemble du personnel des crèches, y compris les directrices, afin de prévenir au mieux l'usure professionnelle et relationnelle que l'on peut rencontrer dans cet univers professionnel.

Au-delà de ces règles de gestion communes, la Direction de l'Action Sociale Petite Enfance fonde l'animation de la direction sur de nombreux projets transversaux, comme ceux menés depuis plusieurs années autour de la question du développement du langage chez l'enfant, de l'accompagnement à la parentalité et des questions relatives à la diversité.

Par ailleurs la politique petite enfance est également définie à travers des engagements et des actions qui apparaissent dans les documents cadre que sont le Plan Stratégique 2015 – 2020, le projet d'administration ou encore le projet de direction en cours de rédaction.

La participation des EAJE à ces volets de l'action publique est renforcée grâce à la construction de liens, et l'animation de temps de travail spécifique à l'initiative de la direction. Les réunions de responsables ou le travail en commun avec les cellules de gestion représentent donc une part importante de la vie institutionnelle des établissements et s'intègrent à leur projet d'établissement.

## **I. DESCRIPTION DE L'ÉTABLISSEMENT**

Nom du responsable de la structure : Elisabeth GALLET

L'Établissement d'Accueil du Jeune Enfant Ilot Marmots est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 19h.

C'est un multi accueil de 40 places avec 32 places d'accueil collectif et 8 places d'accueil familial. 3 assistantes maternelles ont respectivement 3, 3 et 2 enfants.

L'accueil collectif est inter âge à partir de 18 mois.

La confection des repas a lieu sur place.

Des places d'accueils relais permettent l'accueil des enfants de crèche familiale en l'absence des assistantes maternelles. Ils se font majoritairement sur la collectivité.

Les enfants accueillis en accueil régulier sont présents d'un 20% à 100%.

Quelques places d'accueil occasionnel sont aussi proposées. Les inscriptions en accueil occasionnel se font directement au sein de l'établissement. Les places sont proposées selon les mêmes critères que pour l'accueil régulier.

Les enfants accueillis sont âgés de 10 semaines jusqu'à la rentrée scolaire qui suit les 3 ans.

### **A. Historique de l'équipement**

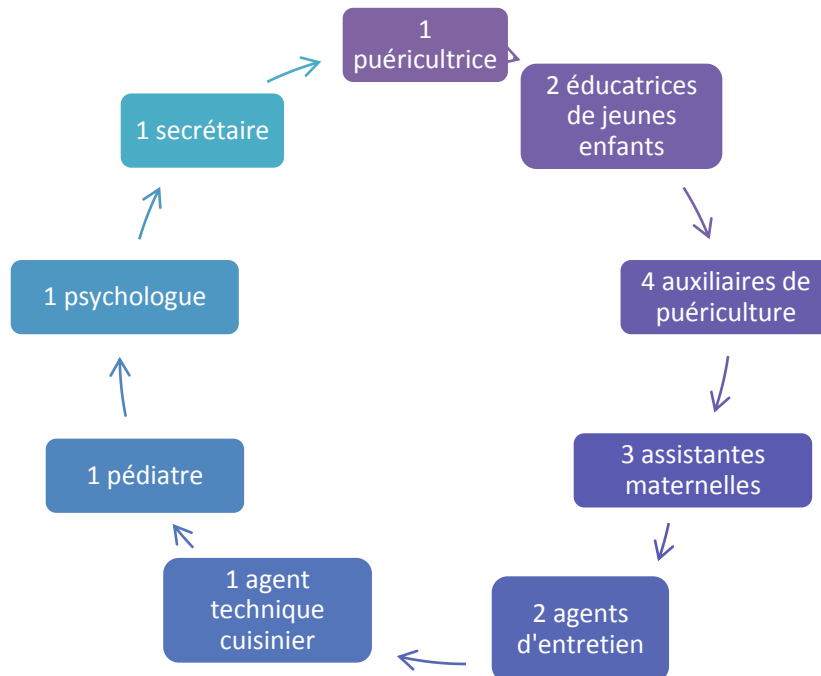
L'équipement est ouvert depuis janvier 1985 avec un agrément de 30 places d'accueil régulier.

En janvier 2005, l'équipement s'est transformé en un multi accueil de 40 places avec 30 places d'accueil régulier collectif et 10 places d'accueil régulier familial, suite à la fermeture de la crèche familiale Hoche.

Depuis Septembre 2010, quelques places d'accueil occasionnel sont proposées sur l'absentéisme des enfants. Ces enfants sont accueillis à la demi-journée ou à la journée.

Ponctuellement, des enfants scolarisés peuvent être accueillis sur la structure le mercredi (cas d'enfants de moins de 3 ans scolarisés mais non accueillis en centre de loisirs).

## B. Nombre et qualification du personnel



Au 30 novembre 2015 :

- 1 Auxiliaire de Puériculture à 80% est remplacée par un agent titulaire d'un CAP Petite Enfance.
- 1 Assistante Maternelle est en congé parental.
- 1 Agent Spécialisé Petite Enfance à 100% est affecté sur l'équipement pour assurer les remplacements.
- 1 Agent en Contrat d'Accompagnement à l'Emploi travaille 20h par semaine sur les groupes des moyens grands

## C. Modalités d'accueil d'un enfant porteur de handicap ou atteint d'une maladie chronique

L'admission d'un enfant porteur de handicap ou de maladie chronique est validée par une visite médicale d'entrée effectuée par le pédiatre rattaché à l'établissement, en présence de la famille, de la Directrice, voire de toute autre personne susceptible d'apporter un éclairage pour faciliter la prise en charge de l'enfant (médecin traitant, psychologue, psychomotricienne, orthophoniste...). Le compte rendu est relaté dans le Projet d'Accueil Individualisé. Il pourra donner lieu à l'écriture d'un protocole si un traitement ou une prise en charge particulière est nécessaire pour cet enfant. Ce protocole est alors affiché dans l'unité et transmis à la Directrice d'astreinte.

Des moyens humains supplémentaires seront éventuellement alloués après accord de la Direction d'Action Sociale Petite Enfance, afin d'assurer la prise en charge de l'enfant et de préserver la qualité de l'accueil des autres enfants.

Le Projet d'Accueil Individualisé sera réajusté tout au long de l'accueil.

Cependant, le handicap peut être décelé lors du séjour en crèche suite aux observations des professionnelles, à l'évaluation du médecin de la crèche, aux observations de la psychologue et/ou des parents. Les parents seront alors orientés vers les professionnels compétents. Si le diagnostic confirme le handicap, l'enfant sera alors pris en charge comme décrit précédemment.

En synthèse, l'accueil de l'enfant porteur de handicap ou de maladie chronique est facilité par :

- l'élaboration d'un PAI en accord avec les parents.
- le suivi de l'enfant par des visites médicales régulières en présence des parents.
- le travail en concertation avec la psychologue Petite Enfance.
- les liens avec les différents partenaires
- la formation des professionnels dans le cadre de l'institution (à ce jour, 3 professionnelles sont formées)

L'observation fine des professionnels et les échanges quotidiens avec les familles sont primordiaux pour accompagner au mieux l'enfant et sa famille.

## II. PROJET SOCIAL

### A. Caractéristiques du secteur 2

L'établissement est situé dans le secteur 2 de la ville de Grenoble qui en compte 6 au total. Ce secteur comprend les quartiers suivants : Mutualité / Hébert, Notre-Dame, Grenette, Championnet, Hoche, Aigle, Préfecture, Caserne de Bonne, Saint André, Les trois tours, Ile verte Maréchal Randon, Ile Verte Saint Roch, l'Esplanade, le quartier Saint Laurent / Lavalette, Victor Hugo / Créqui, Jean Jaurès, Génissieu.

#### Indicateurs démographiques:

Nombre d'habitants : 34 800 habitants sur le secteur 2 soit 22 % de la population de la ville. (Sources recensement INSEE 2010). C'est le secteur le plus peuplé de Grenoble.

On constate une quasi stabilité de la population (-0.1%)

#### Evolution des naissances

Année	2006	2007	2008	2012
Secteur 2	448	367	367	402
Ville	2258	2294	2267	2343

#### La natalité est stable ces dernières années

Plus de 2 000 enfants de moins d'un an vivent à Grenoble. Ce chiffre est stable depuis 2007 (mais en hausse depuis 1999 d'après l'INSEE). La caractéristique jeune de la ville explique cette natalité. Les jeunes venus faire leurs études ou débiter leur carrière professionnelle participent beaucoup à la formation des familles en centre-ville.

L'augmentation la plus forte de la natalité est dans le secteur 2 (+50 enfants de moins d'un an depuis 2007).

Par rapport à l'agglomération, les enfants en bas âge sont surreprésentés à Grenoble. Ensuite, plus on avance en âge, plus la part des enfants résidant à Grenoble diminue. Cette situation s'explique par l'attractivité de Grenoble pour les jeunes, le parc de petits logements et le parcours résidentiel des familles.

	Secteur 2	Grenoble
Enfants moins de 3 ans	1004	5956
Part	17 %	100 %
Vivant dans un ménage à bas revenus	206	1816
Part	21%	31%
Vivant dans un foyer monoparental	110	874
Part	11%	15%
Vivant dans un ménage actif	579	2804
Part	58 %	47%
Avec au moins 1parent inactif	341	2602
Part	34%	44%
Avec au moins 1 parent ou 1 mono parent au chômage	84	547
Part	8%	9%
Dans un foyer bénéficiaire du CLCA ou COLCA taux plein	116	763
Part	12%	13%
Dans un foyer bénéficiaire du CLCA taux réduit	130	595
Part	12%	10%
Dans un foyer bénéficiaire du CMG (Ass Mat ou structure)	337	1515
Part	34%	25%
Accueillis en EAJE municipaux	646	3212
	64%	54%

Source : CAF 2013

CLCA : complément libre choix d'activité

CMG : complément de Mode de Garde

COLCA : complément optionnel de libre choix d'activité

L'évolution du nombre d'enfants de moins de 3 ans est relativement équilibrée sur tous les secteurs en termes de nombre.

La sous-représentation des moins de 3 ans dans le secteur 2 masque des effectifs importants, notamment dans les quartiers récemment construits (Championnet).

On note une hausse de +16% du nombre d'enfants de moins de 3 ans de 2008 à 2013.

Les familles monoparentales ou en situation de bas revenus vivent essentiellement dans les quartiers d'habitat social (Hoche, Valmy, Notre Dame). Le secteur 2 présente le nombre d'allocataires CAF à bas revenus le plus élevé !

La part des enfants de moins de 3 ans vivant dans un foyer actif dans le secteur 2 est majoritaire mais montre des disparités : sur le quartier Notre Dame, seul 23% des familles sont concernées.

Sur le secteur 2, la part des enfants de moins de 3 ans vivant dans un foyer avec au moins 1 parent inactif est très inférieure à la moyenne communale mais cache des disparités : quartiers Notre Dame, Hoche et Valmy.

Les données concernant les familles dont au moins 1 parent est au chômage sont assez similaires sur toute la ville.



Les familles bénéficiaires du CLCA ou COLCA taux plein vivent soit dans les quartiers d'habitat social (Hoche..) soit dans les quartiers plus aisés (Grenette)

Les familles bénéficiaires du CMG se retrouvent surtout dans les secteurs Nord avec un nombre conséquent dans le quartier Trois Tours et Saint André.

La part des enfants de moins de 3 ans accueillis en EAJE municipaux montre des disparités de secteur et de quartier, quel que soit le temps d'accueil. On voit cependant un fort pourcentage sur le secteur 2, secteur où il y a le plus de parents en emploi.

Caractéristiques globales du secteur 2 :

22 000 logements soit ¼ du parc grenoblois

54% des personnes vivent seules (dont 1300 personnes de plus de 80 ans)

Avec une présence marquée du public âgé sur l'île Verte.

Secteur marqué par la plus forte augmentation de foyers couverts par une allocation (+14% d'augmentation de bénéficiaire du RSA en 1 an)

12 600 personnes sont diplômés du supérieur soit plus d'une personne sur 2

+3% d'augmentation du nombre d'ouvriers et employés par an

## **B. Offres de service sur le secteur**

### **Structures Petite Enfance**

EAJE Bizanet : 51 bis avenue Maréchal Randon : **33 places**

EAJE La Chrysalide : 3 rue Henri Ding : **60 places**

EAJE Ilot Marmots : 11 rue Hoche : **40 places**

EAJE Jardin de Ville : 8 allée du Jardin de Ville : **40 places**

EAJE Marie Curie : 33 bis rue Joseph Chanrion : **60 places**

EAJE Mutualité : 5 place Jean Moulin : **20 places**

EAJE Vieux Temple : 2 rue du Vieux Temple : **72 places**

**Soit 325 places d'accueil municipal**

**Une crèche d'entreprise** : Abracadabra : 4 place de Verdun **20 places**.

**Des micro-crèches privées** : Bébédou ,7 rue St Joseph : **10 places**. Les P'tits Kignous, 10 rue du 4ieme régiment du génie : **10 places**. Les P'tits Eterlous, 2 rue sergent Bobillot : **10 places**. Les Bambins D'abord, 5bis rue Ernest Calvat : **10 places**. La Nursery, 13 Chemin de ronde : **10 places**. **Soit 50 places**

**Une crèche associative** : Mahou-minauds 9, rue Beauregard : **18 places**

**Relais Assistantes Maternelles** : 1 RAM situé à la MDH Vieux Temple : 2 rue du Vieux Temple : 137 Assistantes Maternelles agréées, en activité sur le secteur 2, soit 16% de l'offre totale de la ville

### **9 écoles maternelles publiques sur le secteur 2 :**

Ecole Paul Bert : 10 rue Aimon de Chissé

Ecole Bizanet : 51 avenue Maréchal Randon

Ecole Colonel Driant : 2 rue colonel Driant

Ecole Cornélie Gémond : 12 rue Hebert

Ecole du Jardin de Ville : 5, passage du Jardin de Ville

Ecole Jean Jaurès : 2 rue Jay

Ecole Marceau : 1 rue Sergent Bobillot  
Ecole Millet : 13 rue Millet  
Ecole Jules Verne : 15 rue Hoche

**2 écoles privées :**

Ecole Saint-Joseph, 6 rue Charles Tartari, Ecole Bayard, 13 bis rue Bayard.

**Autre lieux d'éveils et de socialisation :**

Centre de loisirs maternel 9 rue Hoche : 3-6ans  
Centre de loisirs Villa Arthaud, 11 avenue Jean Perrot (ACL Ville de Grenoble)  
Maison de l'Enfance Saint-Laurent : 1 rue St Laurent  
MJC Allobroges : 1 rue Hauquelin  
MJC Mutualité : 10 rue Joseph Chanrion

Lieu d'accueil Adultes – Enfants : "Parent'Aise" 1 rue Hauquelin,  
"Café famille" 3 rue de Belgrade.  
Ludothèque et jardin du « Bois d'Artas » : 3 rue Augereau

**Structures de proximité :**

Protection Maternelle et Infantile / Service Local de Solidarité caserne de Bonne  
Maison des habitants Vieux Temple : 2 rue du Vieux Temple  
Annexe du bois d'Artas : 3 rue Augereau  
Relais Assistante Maternelle : 2 rue du Vieux Temple  
Centre départemental de Santé : 23 avenue Albert 1<sup>er</sup> de Belgique  
Centre Médico-Psychologique : 4 rue Général Ferrié.  
Dépann'Familles : 53 bd Gambetta  
4 équipements sportifs : Gymnase Berthe de Boissieux, Gymnase Hoche, La piscine Jean Bron, Gymnase du Vieux Temple.  
Cinéma Le Méliès : Cinéma d'Art et d'Essai  
Le café des Zébulons : 2 rue Sergent Bobillot  
2 Bibliothèques : Jardin de Ville et Hauquelin  
Muséum d'histoire naturelle : 2 rue Dolomieu  
Musée de peinture: Place la valette  
La Maison des Jeux : Quai de France

**C. L'EAJE Ilot Marmots**

L'EAJE Ilot Marmots est situé en bordure du parc Hoche et à proximité du nouveau quartier de Bonne.

L'équipement jouxte le centre de loisirs Hoche et l'école maternelle Jules VERNE  
Il est facilement accessible en transports en commun.

Le quartier Hoche, avec une grande diversité dans la taille des logements, accueille à la fois des grandes familles et à la fois une proportion importante de familles monoparentales et de personnes âgées vivant seules. L'activité commerciale est fragile. Ce quartier se trouve en limite du projet cœur de ville, cœur d'agglomération qui visera le réaménagement et l'embellissement du Centre-Ville. Des projets d'appropriation des cours intérieures par les habitants devraient voir le jour afin de développer une ambiance conviviale de voisinage (potagers urbains par exemple).

Le quartier De Bonne, nouvellement construit ou rénové accueille une population très mixte. Le parc ainsi que les commerces de proximité rendent ce quartier attractif. La population est réactive aux offres d'animation faites par l'Annexe de la MDH Bois d'Artas (ludothèque, jardin, fêtes...)

L'enjeu des années à venir sera de faire des liens entre ces deux quartiers et de renforcer l'implication des habitants.

La situation géographique de l'EAJE Ilot Marmots pourrait faciliter ce travail.

Cependant, sur l'année 2015, 70% des familles de l'équipement résident sur le secteur 2. A la marge, quelques familles résident sur les secteurs limitrophes (4, 1 ou 5).

En novembre 2015, sur 46 familles fréquentant la crèche, 19.5% résident sur le quartier De Bonne et 6.5% sur le quartier Hoche. De ce fait, les informations que nous pourrions transmettre aux familles vivant sur Hoche n'auront qu'un impact modéré sur le rapprochement des deux quartiers souhaité.

11% des familles sont monoparentales, chiffre en adéquation avec ceux du secteur.

La mixité sociale s'accroît d'année en année.

Les propositions de places en accueil occasionnel se font sur les mêmes critères qu'en accueil régulier. Cependant, on remarque une forte diminution des demandes d'accueil pour les enfants de plus de 18 mois, peut être en lien avec l'intensification de l'offre sur le secteur privé.

### **III. PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE**

Le projet éducatif a pour objectif de renforcer une dynamique d'équipe (partage de valeurs), d'optimiser la qualité d'accueil des enfants et de renforcer la relation d'alliance avec les familles.

Il a pour but de décliner les actions mises en œuvre en lien avec les orientations institutionnelles et les spécificités du quartier.

Le projet social nous montre une mixité sociale en augmentation du fait de la mutation du quartier (nouvelles habitations sur la Caserne de Bonne).

Les orientations du Centre Communal d'Action Sociale en matière de Petite Enfance déclinées dans le plan stratégique 2015/2020, mettent en exergue notamment :

l'implication et l'information des familles

la priorité quant aux situations d'exclusion

le développement du partenariat

le soutien à la parentalité et l'attention particulière quant au langage.

Comment vont se décliner ces différents points au sein de l'équipement ?

Le projet pédagogique a été travaillé en équipe autour de deux journées pédagogiques, afin de mettre en commun les valeurs de travail de chacun. Des groupes de travail de 3 personnes ont finalisé l'écriture, avec des allers retours avec l'ensemble de l'équipe afin que chacun trouve un cadre de travail et soit porteur de ce projet.

Les parents ont aussi été associés à ce projet de plusieurs manières : un questionnaire a été élaboré en juin 2015 afin d'interroger les familles sur leurs attentes et leur ressenti. Il est joint en annexe ainsi que son analyse. Le projet a aussi été expliqué en réunion de parents plénière puis travaillé en réunion de parents délégués. Leurs attentes ont été prises en compte.

#### **A. En direction des familles**

Objectif de l'équipe : Renforcer la relation d'alliance et le travail de coéducation avec les familles.

Actions mises en œuvre :

- L'adaptation est progressive et suivie par la référente du groupe dans lequel l'enfant sera accueilli. Une adaptation de 2 familles simultanément peut être proposée le premier jour. Lors de la première heure d'adaptation, la présence des deux parents est souhaitable. Nous sommes aussi favorables pour que l'un ou l'autre parent assure le suivi de l'adaptation. Ce temps d'échanges dans la bienveillance est important pour instaurer une relation de confiance. L'utilisation de la langue maternelle ou paternelle est encouragée. Chez les Assistantes Maternelles, le premier temps d'accueil a lieu en présence de la Directrice, puis l'adaptation se déroule de la même façon, un temps étant réservé à une adaptation au sein de l'unité dans laquelle l'enfant sera accueilli sur la collectivité. Une fiche d'adaptation permet de faire le lien entre la maison et la crèche, et entre les différents professionnels.

- Sur les temps d'accueil du matin et du soir, une professionnelle recueille les transmissions et une autre est en surveillance afin de garantir la sécurité et la sérénité du groupe d'enfants.  
Les informations concernant la journée de l'enfant sont consignées par écrit pour l'accueil collectif.  
En cas d'arrivée massive de parents, les transmissions peuvent être écourtées et certaines informations peuvent être différées au lendemain afin d'en préserver la confidentialité. Des informations plus détaillées peuvent être aussi communiquées par la référente le jour suivant. Certaines transmissions peuvent être données par écrit, en mots ou par pictogramme (barrière de la langue).
- Les parents sont invités aux temps de visite médicale.
- La psychologue peut proposer un soutien sur des temps individuels ou collectifs.
- Des temps de partage avec les familles sont mis en place pour favoriser leur intégration au sein de l'équipement : réunion de rentrée, conseils de crèche, goûter parents en début d'année dans le but de créer du lien entre les familles, proposition de temps de chants, d'activité manuelles..., participation à des sorties. Nous proposons des activités à différents moments de la journée pour permettre à un plus grand nombre de familles d'y participer.  
Les activités ou sorties sont à l'initiative de l'équipe, mais peuvent aussi être proposées par les familles.  
Les familles accueillies chez les assistantes maternelles ou absentes ce jour-là, sont aussi conviées aux différents temps.
- Des temps d'échanges avec les parents peuvent être mis en place par l'équipe, la psychologue ou la bibliothécaire.
- L'équipe est sensible au fait de solliciter de façon égalitaire les pères et les mères aussi bien dans les temps de transmissions que sur les participations.
- Il existe différents supports d'information et d'échanges : planning d'activité mensuel, tableau d'information à l'entrée des unités, messagerie, blog, livret d'accueil donné à l'entrée de chaque enfant. Nous privilégions cependant la communication orale individuelle.
- Les parents peuvent participer à la vie de l'équipement en devenant parent délégué.

#### Difficultés :

- Le non-respect des horaires du contrat chez certaines familles, peut entraîner une surcharge ponctuelle sur le groupe et mettre en difficulté l'équipe présente et sa disponibilité aux familles.
- De même, un temps de présence d'un parent trop conséquent sur l'accueil du matin ou du soir peut gêner la sérénité du groupe.
- Compte tenu de l'exiguïté de l'unité des bébés, un seul membre de chaque famille est accueilli dans l'unité. Il en est de même au domicile des Assistantes Maternelles.
- Le parent étant le premier éducateur de son enfant, celui-ci ne doit pas hésiter à poser le cadre à son enfant au sein de la crèche, ou chez l'Assistante Maternelle, les professionnelles étant là en soutien si besoin.

#### Perspectives pour les 4 ans à venir :

- Intensifier la participation des parents aux différentes animations proposées.

Les inciter à être davantage acteur au sein de l'établissement (proposition d'activités, organisation de fêtes, en collaboration avec l'équipe...)

- S'adapter aux nouvelles familles en lien avec le contexte socioéconomique et les flux migratoires.

## **B. En direction des enfants**

Objectif : Proposer un accueil personnalisé, dans le cadre de la collectivité, dans un climat serein, un espace sécurisé et un souci de socialisation et d'autonomie.

Actions mises en œuvre :

- Sur le temps d'adaptation :  
Un système de référente est organisé sur chaque groupe pour donner des repères à l'enfant, le sécuriser et garantir la qualité de son accueil. La référente se rend disponible pour la durée de l'adaptation et l'organise dans le respect du rythme de l'enfant, dans la mesure du possible. La séparation d'avec les parents ainsi que l'accueil au sein de la collectivité, sont mis en mots par la référente durant ce temps. Nous invitons les familles à amener une photo représentative de la famille. Cette photo permet à l'enfant d'être rassuré si besoin, tout au long de son séjour. Elle est positionnée à hauteur d'enfants. Les doudous sont facilement accessibles aux enfants, sur le temps d'adaptation comme par la suite.
- Pendant les temps de repas :  
Chez les plus petits, le repas est proposé en fonction de ses besoins et de son rythme. Les introductions d'aliments sont faites au préalable par les familles et sur la crèche ensuite. Les mamans qui allaitent peuvent fournir leur lait.  
Chez les plus grands, des rituels peuvent être mis en place afin d'annoncer le moment du repas (instrument de musique...) et faciliter la transition avec le temps de jeux. Pour favoriser leurs repères, les enfants ont leur place attribué, les enfants qui sont accueillis tous les jours comme ceux qui sont en accueil occasionnel. Une place est faite à l'apprentissage de l'autonomie : se laver les mains, manger seul, se servir, ... On incite les enfants à goûter, sans jamais les forcer. Les repas sont préparés sur place, avec des produits frais et de saison. Les aliments sont mis en valeur au niveau de la présentation par le cuisinier, afin de donner envie aux enfants de goûter de nouvelles saveurs. Les menus sont proposés par le cuisinier puis validés par la Directrice.  
Pour tous les enfants, le temps de repas est un moment d'échanges privilégiés, de plaisir, de partage et d'éveil aux sens.
- Sur le temps de sommeil :  
Une place importante est accordée au sommeil. Cependant, la collectivité ne permet pas toujours un sommeil de qualité identique à celui de la maison, les enfants pouvant se déranger mutuellement.  
Pour favoriser le sommeil, des mesures sont mises en place : lit attribué pour chaque enfant, en accueil régulier comme en accueil occasionnel, doudou ou objets transitionnels adaptés à la collectivité (pas de foulard ou tissu trop grand, pas d'attache sucette, pas de voiture...), musique douce, lumière tamisée, disponibilité et présence de l'adulte.  
Chez les plus petits, le temps de repos est proposé en fonction de son rythme et de ses besoins. En fonction des habitudes de la maison, les enfants peuvent être bercés ou endormis en poussette, jusqu'à ce qu'ils aient la sérénité nécessaire à un endormissement plus autonome.

Chez les plus grands, si un enfant ne dort pas, un temps de repos dans son lit lui est demandé, temps nécessaire au vu d'une journée de crèche qui s'avère fatigante. Au fur et à mesure de leur réveil, les enfants sont levés pour préserver le sommeil des autres enfants.

Le sommeil est un temps primordial pour le développement de l'enfant, aussi on ne réveille pas un enfant qui dort.

- Sur les temps d'activité :

Des petits groupes sont privilégiés pour les temps d'activité afin que chaque enfant s'exprime dans un cadre sécurisant. Des activités sont mises en place à différents moments de la journée. Les enfants sont libres de choisir l'activité à laquelle ils souhaitent participer et du temps qu'ils y consacrent. Ils peuvent circuler d'une activité à l'autre ou faire le choix de ne pas participer. Chaque activité n'induit pas une production, l'important étant le partage, l'éveil, la découverte, les interactions entre enfants. Des ateliers sont proposés en fonction des événements du calendrier (Noël, carnaval...)

Le personnel est vigilant pour proposer des activités adaptables aux capacités de l'enfant. Les activités peuvent se dérouler à l'intérieur (lecture, chansons, manipulation, puzzle, lego, ateliers d'arts plastiques...), comme à l'extérieur (jardin, bibliobus, Maison du Bois d'Artas.). Une place privilégiée est réservée aux livres et aux chansons.

Les temps de jeux libres sont considérés comme des temps d'activité à part entière. Ils favorisent l'imagination, l'apprentissage de la vie en collectivité, l'autonomie.

Le temps de repas comme celui de l'habillage sont aussi des temps d'activité et d'échanges.

Chacun de ces temps est imaginé comme un apprentissage du "vivre ensemble" (se prêter un jouet, attendre son tour).

Quel que soit l'âge de l'enfant et le moment de la journée, le personnel est vigilant quant au langage utilisé, l'objectif étant d'enrichir le langage et de mettre l'enfant en confiance. Des ateliers en petits groupes peuvent être facilitateurs.

#### Difficultés :

Le cumul d'absences de personnel peut fragiliser et déstabiliser le groupe d'enfants. La verbalisation de ces changements par les professionnelles peut l'atténuer.

#### Perspectives pour les 4 ans à venir :

Evaluer l'expérimentation du groupe inter âge pour les enfants de 18 mois à 3 ans.

Imaginer de nouvelles organisations pour préserver le sommeil des enfants de 18 mois qui sont chez les plus grands.

## **C. Le personnel**

### ***1. Le travail des professionnelles***

Pour mettre en œuvre les actions en direction des enfants et des parents, les professionnelles ont besoin de travailler dans la cohérence et la cohésion.

C'est pourquoi :

Une réunion d'équipe est organisée mensuellement, de 18 à 20h, avec l'ensemble de l'équipe ; là, chacun peut s'exprimer dans le respect mutuel et l'écoute de ses collègues. Elle permet aussi l'information des professionnels sur les problématiques ou évolutions de l'institution et de renforcer le sentiment d'appartenance à la crèche, à la Direction d'Action Sociale Petite Enfance et au Centre Communal d'Action Sociale.

Des petites rencontres par unité ou par fonction peuvent être proposées afin d'affiner l'organisation du travail. Le maître mot de ces rencontres est l'écoute, l'entraide et l'échange constructif.

Des concertations ont lieu 1 fois par mois pour chaque groupe pendant 1h30, de 13h à 14h30, hors présence des enfants, animée par la psychologue. Elles permettent la mise en place d'une démarche commune concertée, dans le respect de la famille et de l'enfant, en toute confidentialité.

Deux journées pédagogiques sont organisées dans l'année, avec ou sans intervenant extérieur en fonction des thèmes, les thèmes étant choisis collectivement, en fonction des difficultés ou des souhaits.

Des outils sont utilisés pour faciliter la communication : cahier de transmissions, affichettes mentionnant les régimes alimentaires, les objets transitionnels, les stades dans l'apprentissage de la propreté, l'objectif étant que l'enfant soit au centre des préoccupations.

Quel que soit la forme de réunion, l'important est bien de pouvoir se parler, formuler son désaccord, avec diplomatie et respect de l'autre, de pouvoir accepter le point de vue différent de l'autre et d'arriver à un consensus. Ne pas vouloir à tout prix éviter le conflit.

Suite aux entretiens professionnels annuels avec la Directrice, les professionnels peuvent bénéficier de formation, en lien avec le plan de formation institutionnel.

Enfin, la directrice participe à des réunions mensuelles organisées par la Direction d'Action Sociale Petite Enfance ainsi qu'à des séances d'analyse de la pratique.

Difficultés :

La mobilité du personnel : la multiplicité des mouvements de personnel peut rendre plus difficile la cohésion d'équipe, un temps de connaissance mutuel étant nécessaire.

L'accueil à la demi-journée en accueil occasionnel induit des arrivées et des départs d'enfants sur des créneaux où les professionnels sont en moins grand nombre.

La contrainte des locaux avec ses nombreux angles morts rend la surveillance des enfants difficile.

Le soutien à la parentalité est de plus en plus prégnant, ce quel que soit le niveau socio-économique des familles. Cette mission n'est pas toujours facile à remplir en préservant la surveillance et la sérénité du groupe.

Perspectives pour les années à venir :

Continuer à progresser dans l'entraide et le respect de l'autre.

## **2. Spécificité de l'accueil familial**

Les Assistantes Maternelles font partie intégrante des professionnelles de l'équipement : à ce titre, elles participent aux réunions d'équipe, aux demi-journées pédagogiques et aux rencontres avec les parents.



Elles bénéficient de concertations individuelles avec la psychologue, en matinée, 1 fois par trimestre. Elles font aussi partie d'un groupe de paroles, animé par la même psychologue. Une charte du « vivre ensemble » facilite les relations entre les parents et les Assistantes Maternelles.

Des ateliers d'éveil sont co-animés par une Assistante Maternelle et une professionnelle du lieu collectif, à tour de rôle, afin d'intensifier le travail en commun et de participer à la professionnalisation des Assistantes Maternelles. Dix ateliers d'éveil ont lieu chaque année, de deux heures chacun. Ces ateliers permettent aux enfants de connaître les autres Assistantes Maternelles et aux Assistantes Maternelles de connaître les autres enfants d'accueil familial en vue d'un éventuel accueil relais. En présence de l'Assistante Maternelle qu'ils connaissent, les enfants s'intègrent avec plus de sérénité au sein du groupe. 6 enfants de l'accueil collectif sont également présents.

Les Assistantes Maternelles sont invitées à participer aux activités de la structure collective.

Les enfants d'accueil familial bénéficient d'un accueil en structure collective 1 fois tous les 15 jours, à la journée (appelé accueil en jardin d'enfants).

La directrice rencontre les Assistantes Maternelles régulièrement à leur domicile, et reste disponible pour toute difficulté. Elle effectue une visite annuelle de sécurité.

En cas d'absence de l'Assistante Maternelle (Congé Annuel, Maladie, Formation), les enfants sont accueillis soit sur la collectivité, dans les groupes qu'ils fréquentent lors des jardins d'enfants, soit chez une autre Assistante Maternelle rattachée à l'équipement.

#### **D. Le partenariat**

Avec l'EAJE La Chrysalide :

Depuis 2014, un projet commun entre L'EAJE Chrysalide et l'Ilot Marmots a été mis en place. Des animations ont lieu mensuellement pour 6 à 8 enfants de chaque structure, 1 fois sur une crèche, 1 fois sur l'autre. L'objectif pour les enfants est triple : partager des activités avec d'autres enfants en vue de leur scolarisation, découvrir de nouvelles chansons et jeux, connaître de nouvelles professionnelles.

Avec la Maison du Bois d'Artas , annexe de la Maison Des Habitants Vieux Temple :

Sous l'impulsion de l'animateur socioculturel, un projet est mené depuis plusieurs années autour du Jardin Bonnes Graines, auquel participe l'équipement depuis l'origine. Des animations intergénérationnelles sont proposées aux enfants et aux parents qui souhaitent participer. Les animations sont préparées en amont par les professionnels afin d'adapter au mieux l'animation au public attendu. Ces animations se déroulent 1 à 2 fois par mois. Les enfants de l'EAJE Chrysalide sont également présents. Ces temps permettent aux enfants de découvrir de nouvelles animations et d'être en interaction avec d'autres enfants, d'autres adultes dont les personnes âgées. Les thèmes sont liés aux plantations, la découverte de la nature.

Avec le Pôle Accueil Petite Enfance :

Réactivité suite à la sortie d'un enfant de l'établissement, afin de faire une proposition rapide à une autre famille.

Participation de la Directrice aux commissions d'attribution.

Avec : la Maison des Habitants Vieux Temple :

Participation de la Directrice aux commissions enfance et parentalité.

Transmission par voie d'affichage, par le blog ou oralement de toutes les animations ou informations susceptibles d'intéresser les familles.

D'autre part, sous l'impulsion de la coordinatrice Petite Enfance, des projets sont montés chaque année par secteur autour de l'éveil culturel, où participent enfants, parents et professionnels.

Avec le groupe Musique : des professionnelles d'équipement créent et jouent 2 fois par an un spectacle adapté à l'âge des enfants. Ces spectacles se déroulent dans une salle de proximité et sont l'occasion d'une sortie des enfants en présence de parents disponibles.

Avec la Bibliothèque :

Des ateliers de lecture sont animés 1 fois par mois sur chaque groupe d'enfants par une bibliothécaire. Les assistantes maternelles sont aussi invitées à participer.

Le bibliobus vient aussi 1 fois par mois devant l'équipement ce qui permet aux enfants d'aller regarder des livres en petits groupes et aux professionnels d'emprunter des livres afin de diversifier l'offre et par la même d'enrichir le langage des enfants.

Par le biais de formation d'équipe, la bibliothécaire a animé une rencontre autour du livre. Elle est une personne ressource.

Elle anime aussi des temps de lectures et d'échanges à destination des parents et de leurs enfants 1 fois par an.

Avec le Musée de peinture : en fonction des disponibilités, une sortie au musée a lieu 1 à 2 fois par an animée par un intervenant du Musée.

Plusieurs personnels sont formés à une animation sur site, l'objectif des années à venir sera d'organiser des sorties en solo, afin de multiplier l'offre auprès des enfants.

Avec le Muséum d'Histoire Naturelle : Visites régulières avec animation ou non par un intervenant du Muséum. La visite peut être de l'intérieur du Muséum, mais aussi de la Serre ou de l'allée des Chatouilles.

Avec le Centre de Loisirs enfance et famille : de nombreux changements de professionnels sur cet équipement ont limité les propositions de travail partenarial ces dernières années : carnaval, temps de chants ou goûter commun... L'objectif des années à venir sera d'intensifier les propositions. L'espace du centre de loisirs étant imbriqué dans l'EAJE et de nombreux enfants accueillis sur la crèche étant ensuite accueillis sur le centre de loisirs, le travail en commun est vraiment pertinent à construire.

Avec le Département de l'Isère

Agrément par le médecin de Protection Maternelle et Infantile

Liens avec la puéricultrice de Protection Maternelle et Infantile du SLS Centre en fonction des besoins (agrément Assistante Maternelle, recrutement, lien autour d'un enfant).

Avec l'Education Nationale :

De nombreuses écoles maternelles existent sur le secteur. Des adaptations peuvent avoir lieu en juin pour les enfants qui seront scolarisés dans une école à proximité de l'équipement. Cependant, du fait du grand nombre d'enfants présents dans les classes et de l'organisation de journées porte ouverte par les écoles, ces temps sont de plus en plus rares.

Accueil de stagiaires tout au long de l'année : 3<sup>ème</sup>, CAP Petite Enfance, Auxiliaire de puériculture, Educatrice de Jeunes Enfants, Infirmière, Puéricultrice.

Avec la Caisse d'Allocation Familiale : Financement

Avec le Centre Médico Psychologique rue général Ferrié : Prise en charge et collaboration autour d'enfants fréquentant la crèche, en difficulté.

## **Conclusion**

Ce document est le fruit d'un travail d'équipe. Chaque professionnel a à cœur de porter les valeurs d'accueil, de bienveillance et d'entraide afin d'accompagner au mieux les enfants et les familles sur le chemin qui conduit à l'école.

## ANNEXE 1 : questionnaire à destination des familles

Que diriez-vous :

	☹	😊	😊😊	
	Pas satisfait	Satisfait	Très satisfait	
<b>Lors du 1<sup>er</sup> rendez-vous à la crèche avec la Directrice:</b>				
• Sur l'accueil et les informations reçus				
• Sur l'écoute de vos besoins				
• Sur l'accueil de votre enfant en collectivité				
• Avez-vous lu le règlement de fonctionnement avant le rendez-vous ?	oui	non		

Remarques si pas satisfait :

<b>Lors de l'entrée de votre enfant en collectivité</b>	Pas satisfait	Satisfait	Très satisfait	
• Sur l'accueil et les informations reçus de l'équipe éducative				
• Sur le déroulement de l'adaptation de votre enfant				
• Sur la confiance instaurée à l'issue de cette adaptation				

Remarques si pas satisfait :

### Entourez la ou les bonne(s) réponse(s)

**Lorsque vous accompagnez votre enfant à la crèche, comment qualifieriez-vous les professionnels qui vous accueillent ? (vous pouvez entourer plusieurs réponses)**

Pressés      A l'écoute      Indifférents      Disponibles      Débordés

**Pensez-vous prendre assez de temps avec le professionnel pour parler de votre enfant et aussi de faire les transmissions nécessaires ?**

Oui                                  Non                                  Pas toujours

Pourquoi ?

**Vous venez chercher votre enfant en fin de demi-journée ou de journée, comment qualifieriez-vous les professionnels?**

Pressés                          A l'écoute                          Indifférent                          Disponible                          Débordé

**Vous transmet-on les renseignements et précisions que vous attendez sur la journée de votre enfant ?**

Oui Non Pas toujours

Pourquoi ?

**Que diriez-vous de la collaboration entre les assistantes maternelles et les professionnelles de la crèche collective ?**

.....  
.....

**Lorsque vous venez à la crèche, trouvez-vous le tandem de direction (Directrice, secrétaire) ?**

Pressé A l'écoute Indifférent Disponible Débordé

**Si vous souhaitez une précision ou un conseil sur un sujet précis (sommeil, alimentation...)**

**Trouvez-vous un professionnel disponible pour vous répondre ?**

Oui Non Pas toujours pas d'exemple

**Des ateliers (bricolage, cuisine...) sont proposés à vos enfants pendant l'année. Souhaiteriez-vous y participer ponctuellement ?**

Oui Non

Pourquoi ?

**Des animations parents enfants sont proposées dans l'année à la crèche en fin de journée : comptines, chants, goûter paroles si vous y avez participé, vous êtes-vous senti à l'aise ?**

Oui Non Moyen

Souhaiteriez-vous d'autres animations (peinture.....)

**Vous n'avez jamais participé, mais vous auriez aimé le faire ?**

Oui Non

Si non, pourquoi ?

**Si vous y avez participé, vous êtes-vous senti à l'aise ?**

Oui Non Pas tout à fait

Pourquoi ?

**Des sorties (musique, spectacle, muséum) sont parfois organisés : Avez-vous eu l'occasion d'y participer ?**

Oui                      Non                      Une fois                      Plusieurs fois

Si non, pourquoi ?

**Concernant les activités et les sorties, avez-vous d'autres suggestions ?**

**Concernant l'information dans la crèche, prenez-vous le temps de lire les panneaux d'information ?**

Oui                      Non

**Pour les informations spécifiques à la crèche, préférez-vous une communication : (Classer de 1 à 4)**

- Par mail
- Par courrier
- Par oral
- Par blog

**Pour améliorer la communication auriez-vous des propositions ?**

**Souhaiteriez-vous plus d'informations concernant le quartier ?**

Oui    Non

Lesquelles ?

**Souhaiteriez-vous plus d'informations concernant la ville ?**

Oui                      Non

Lesquelles ?

**Fréquentez-vous la Maison de Habitants Vieux Temple (MDH) ou son annexe, la Maison du Bois d'Artas (caserne de Bonne), lieux ressources d'informations et de services ?**

Oui    Non

Si non, pourquoi ?

**La présence régulière de la psychologue petite enfance au sein de l'équipement :**

Vous rassure

Vous inquiète

Vous déstabilise

Est une personne ressource

Autre : .....

**La présence régulière du pédiatre au sein de l'équipement :**

Vous rassure

Vous inquiète

Vous déstabilise

Est une personne ressource

Autre :

**Souhaitez-vous que l'on organise des rencontres (sans la présence de votre enfant) sur des sujets touchant la petite enfance (sommeil, propreté, autorité etc...) ?**

Oui

Non

Pourquoi ?

**Selon vous, en dehors d'un mode de garde et d'un lieu d'éveil, la crèche est en priorité pour vous**

**(Répondre en classant de 1 à 5) :**

Un lieu du bien vivre ensemble

Un lieu de socialisation

Un lieu qui prépare à l'école

Un lieu d'apprentissages

Un lieu où chacun grandit à son rythme

Impossible à classer : tout est important

**Recommanderiez-vous le mode de garde collectif autour de vous ?**

Oui

Non

Pourquoi ?

**Avez-vous des attentes particulières auxquelles nous n'avons pas répondu**

## ANNEXE 2 : Analyse du questionnaire rempli par les parents en juin 2015

2 questionnaires ont été distribués, 35 réponses nous sont parvenues.

L'analyse des réponses montre :

- Des parents très majoritairement satisfaits, tant au moment du 1<sup>er</sup> accueil avec la Directrice que lors de l'adaptation. Une famille sur deux n'a pas lu le règlement intérieur.
- Les parents trouvent majoritairement les professionnelles disponibles et à l'écoute sur les temps d'accueil du matin et du soir. Certains parents font des transmissions rapides le matin soit par manque de temps, soit du fait de la rigidité du pointage.
- Pour la majorité des familles, les transmissions données par l'équipe sont suffisantes. Certaines familles souhaiteraient davantage d'information sur le développement de leur enfant et les interactions avec les autres enfants.
- En ce qui concerne la collaboration entre les assistantes maternelles et les professionnelles de la collectivité, plusieurs parents de l'accueil collectif ne se souviennent pas de l'organisation.
- Pour ce qui est de la participation des familles :
  - **aux activités proposées** à l'intérieur de l'équipement : les parents sont très satisfaits des propositions faites. Des surcharges de travail ou des incompatibilités d'horaires empêchent certains parents qui le souhaiteraient de participer. Ces temps leur permettent de rencontrer de nouveaux parents, de mieux s'intégrer dans la structure, de découvrir de nouvelles activités. Ils apprécient la convivialité des rencontres, la fierté de leur enfant lors de la présence des parents, de rapporter un livret de chants pour rechanter à la maison. Ce n'est pas l'activité en elle-même qui semble importante mais plutôt le temps passé autour d'une activité avec leur enfant au sein de la structure.
  - **Aux sorties extérieures** : les créneaux horaires ne permettent pas à tous les parents qui le souhaitent de participer. Certains parents souhaiteraient des visites au Méliès, au théâtre, à la caserne des pompiers....
- L'information à la crèche : la communication par mail ou par oral semble la plus plébiscitée, le courrier ou le blog ne venant qu'ensuite. Une famille propose une alerte SMS en cas de grève.  
91% des parents souhaitent des informations sur le quartier (activités, écoles). 76% des familles souhaitent des informations sur la ville (sorties, lieux d'accueil parent-enfants, activités en août, conférence petite enfance, informations de la bibliothèque, spectacle, musique).  
69% des familles ne fréquentent pas la MDH ou son annexe par manque de temps la semaine, ou habitant sur un autre secteur ou par absence de besoin. La ludothèque est plus souvent identifiée.
- La présence de la psychologue rassure 51% des parents. Elle est une personne ressource pour 40% des familles.
- La présence du pédiatre rassure 80% des parents. Il est considéré comme une personne ressource par 37% des parents.
- Rencontres à thème : 71% des parents seraient intéressés par des thèmes choisis par les parents sur propositions des professionnelles. Les rencontres pourraient être animées par les professionnelles ou la psychologue. Une famille suggère qu'elles soient mutualisées avec l'EAJE voisin.